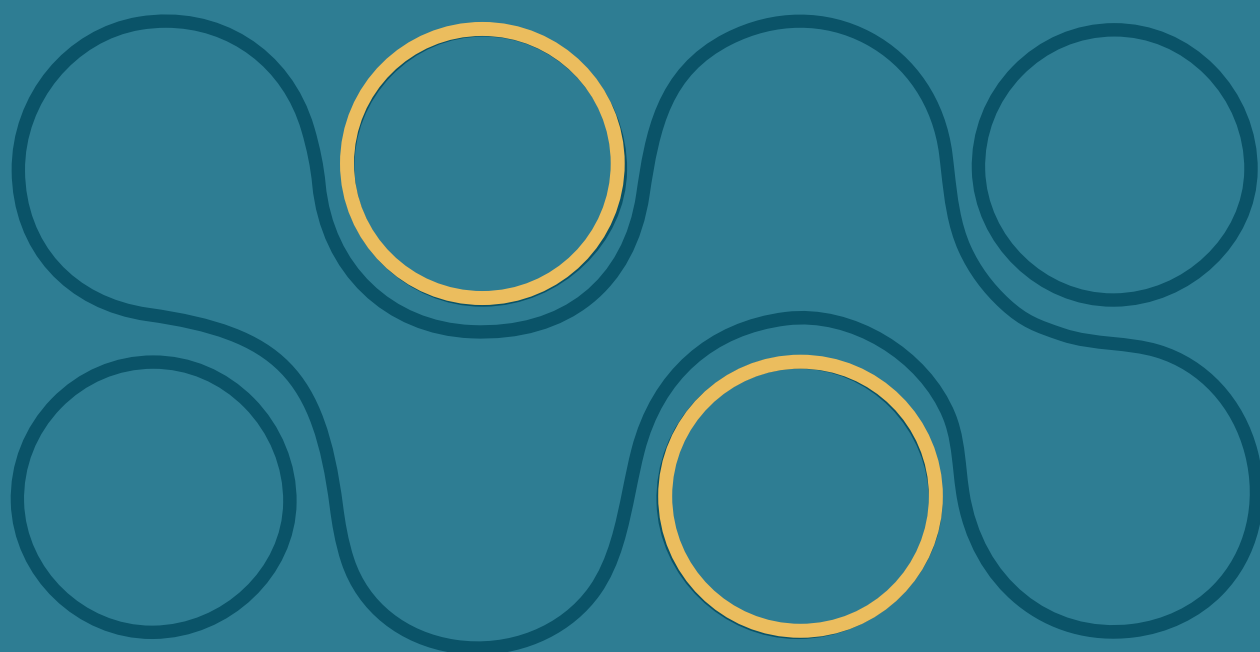


RAPPORT D'ACTIVITÉ INTERMÉDIAIRE



Janvier -
Septembre 2025



Introduction

Ce rapport d'activité intermédiaire couvre la période de **janvier 2025 à septembre 2025**. Il s'inscrit dans un contexte particulier pour l'association Polaris 14, marqué par un changement d'exercice comptable. Afin d'assurer une meilleure lisibilité et une cohérence entre nos documents financiers et nos publications institutionnelles, il a été décidé d'aligner la publication du rapport d'activité sur la clôture de l'exercice comptable.

Ce document vise ainsi à proposer un bilan fidèle et transparent des actions menées sur cette période de transition, tout en rendant compte des évolutions structurelles et stratégiques de l'association.

L'année écoulée a été jalonnée de plusieurs événements structurants pour Polaris 14 :

 En janvier 2025, l'association a franchi une étape importante avec la **création du Pôle Santé Mentale**, répondant à un besoin identifié de longue date chez les personnes accompagnées. Ce pôle s'est structuré autour du recrutement de Maude, psychologue clinicienne et coordinatrice, permettant de renforcer l'accompagnement global proposé aux participants et d'intégrer plus pleinement la question de la santé psychique dans les parcours d'insertion.

 Le mois de juin 2025 a également marqué un tournant logistique et organisationnel avec le **déménagement des Amarres**, lieu d'ancrage historique de Polaris depuis 2021. Cette transition s'est accompagnée d'une période de repli temporaire à la Maison des Réfugiés, dans l'attente de l'emménagement, fin août, dans de nouveaux locaux mis à disposition par la Mairie du 20^e arrondissement de Paris. Ce changement a nécessité une importante capacité d'adaptation de la part de l'équipe, des bénévoles et des participants.

 Ces contraintes matérielles ont eu un **impact direct sur le calendrier des sessions** du parcours Polaris. Sur la période janvier 2025 / septembre 2025, une session a pu être organisée, contre 2 habituellement, accueillant près de 120 participants (un record !) sans pour autant remettre en cause la qualité ni l'intensité de l'accompagnement proposé.

Sur cette période, Polaris 14 a accueilli 122 nouveaux participants, animé 23 ateliers collectifs, et mobilisé 57 bénévoles, témoignant de la vitalité du projet associatif et de la mobilisation continue de ses forces.

Ce rapport est aussi l'occasion de rappeler la mission fondatrice de Polaris 14 : améliorer les conditions d'accueil et d'intégration des personnes en demande d'asile en France, en leur proposant un accompagnement global, humain et exigeant, centré sur l'autonomie, l'accès aux droits et l'insertion socioprofessionnelle. Dans un contexte politique et social souvent marqué par la défiance et la précarisation des parcours d'exil, Polaris 14 réaffirme sa détermination à contribuer à un changement profond et durable dans la manière dont notre société accueille et accompagne les personnes en demande de protection.

Sommaire

1.

LES ACTIONS MENÉES SUR LA PÉRIODE : LE PARCOURS POLARIS

Le programme collectif

L'accompagnement individuel

2.

LES ACTIONS MENÉES SUR LA PÉRIODE : ACTIONS ET PROJETS DÉVELOPPÉS

Le Pôle Santé Mentale

Le Pôle Asile

Les activités complémentaires

Evénements

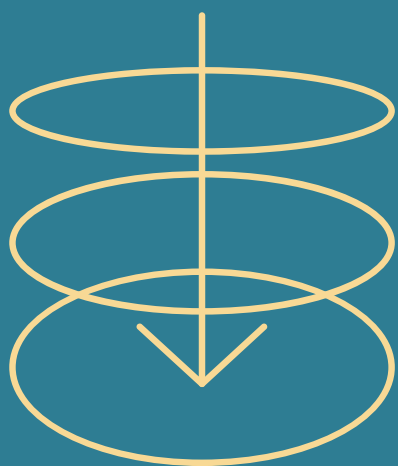
3.

BILAN FINANCIER

Dépenses & recettes

Annexes - Bilan Polaris 14





Les actions menées sur la période janv. - août 2025 (1)



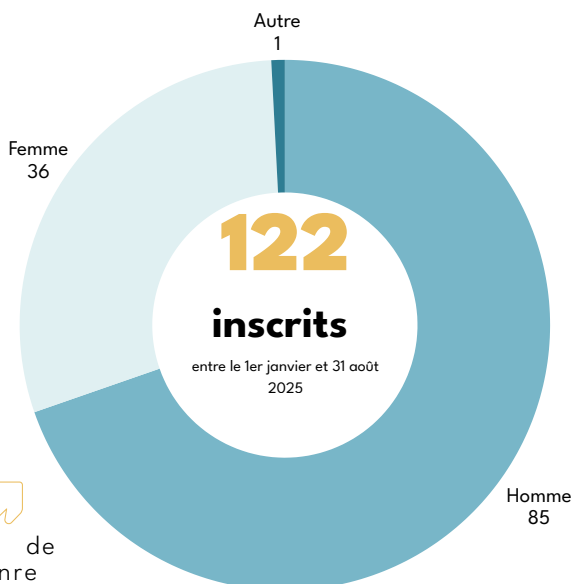
Le parcours Polaris 14

Statistiques générales

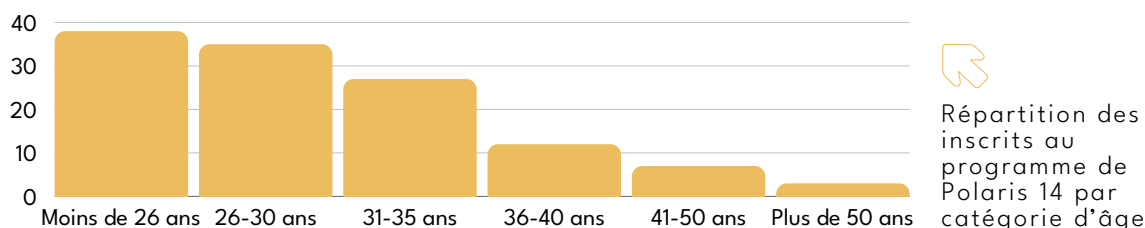
Entre janvier et août 2025, l'association Polaris 14 a accueilli **122 personnes** en demande d'asile souhaitant intégrer son **programme de préparation à l'emploi**.

Parmi ces participants, 30 % sont des femmes ou des personnes appartenant à une minorité de genre.

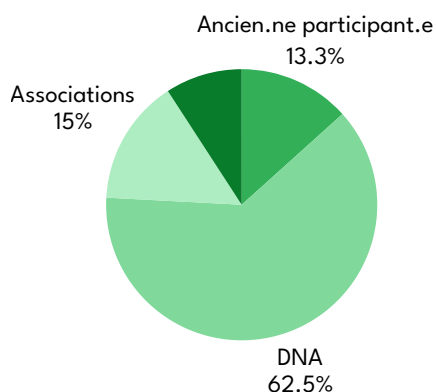
Plus de la moitié des personnes ont moins de 30 ans, dont 31 % ont moins de 26 ans. À l'inverse, seulement 3 personnes ont plus de 50 ans.



Répartition des inscrits au programme de Polaris 14 entre janv. et août 2025 par genre



Qui oriente les nouveaux participants au programme de Polaris 14 en 2025 ?



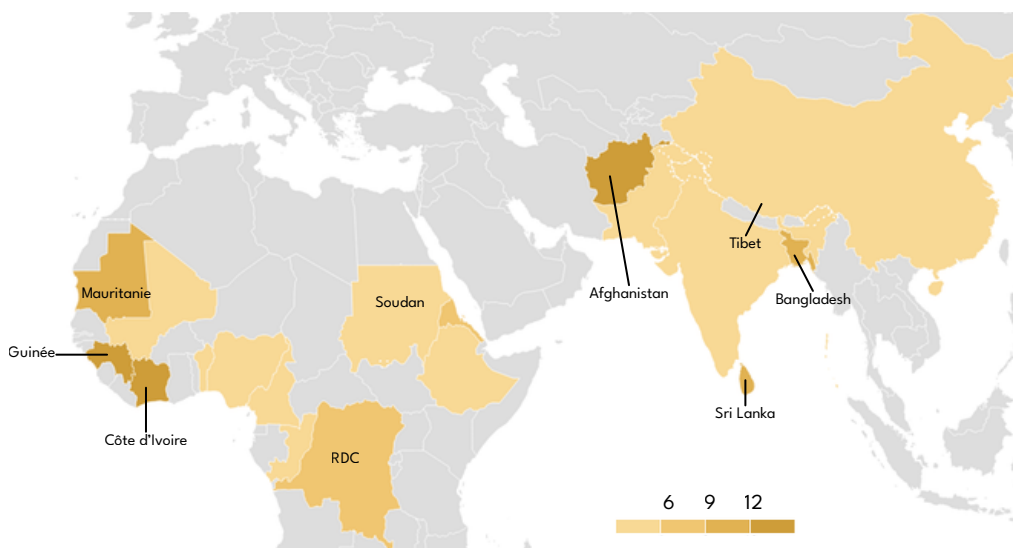
Parmi les inscrits au programme de Polaris 14, **plus de 60 %** ont été orientés par des professionnels du Dispositif National d'Accueil (DNA). Cela inclut notamment les **chargés d'accompagnement social** des centres d'hébergement pour demandeurs d'asile (HUDA/CADA) ainsi que les **conseillers des Missions Locales** pour les moins de 26 ans.

Dans cette catégorie, le CADA France Terre d'Asile du 18e arrondissement est un des orienteurs principaux, grâce aux liens de collaboration solides tissés avec Polaris 14 ces dernières années.

Les **associations partenaires** actives dans des champs proches de celui de Polaris 14 jouent également un rôle important dans l'orientation des participants. Des structures comme JRS, UniR ou encore le consortium Point Virgule ont chacune orienté quelques personnes vers le programme.

Enfin, de **nombreux anciens participants ont eux-mêmes contribué à faire connaître le programme**, en en parlant à leurs proches et en partageant les liens d'inscription. Leur engagement montre la confiance qu'ils accordent à Polaris 14 et à l'accompagnement proposé.

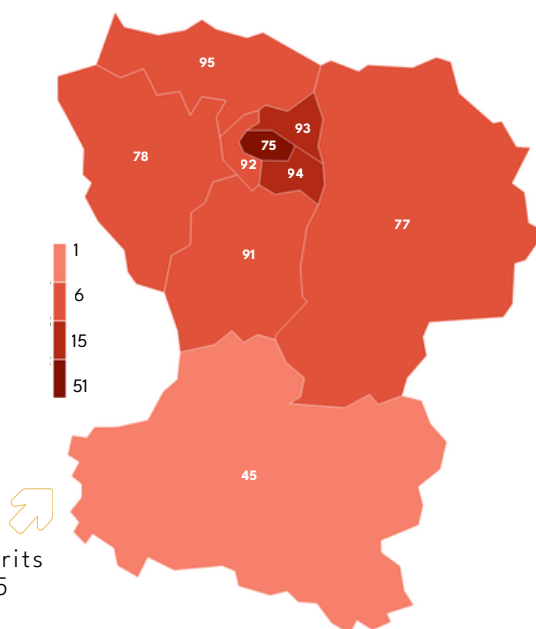
Répartition par origines géographiques des inscrits au programme de Polaris entre janvier et août 2025



Les participants au programme Polaris 14 viennent de **28 pays différents** à travers le monde. Parmi eux, **12 % sont originaires de Guinée** et **11 % de Côte d'Ivoire**, faisant de ces deux pays les principales origines des participants francophones.

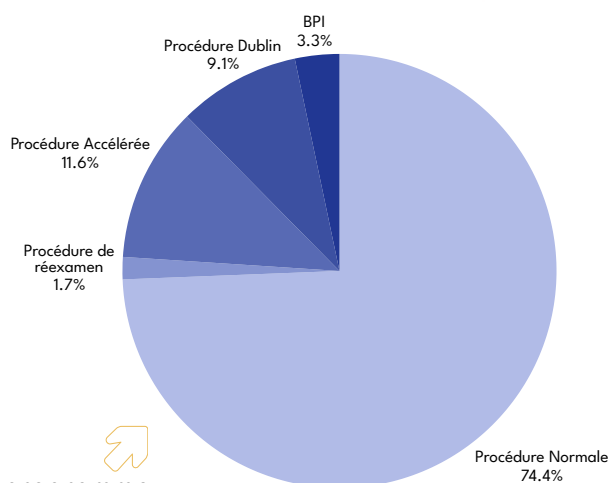
Du côté des anglophones, les nationalités les plus représentées sont celles des **Afghans (11 %)** et des **Bangladais (8 %)**.

La grande majorité des 122 inscrits réside en **Île-de-France**, à l'exception de 1 personnes (Loiret (45)). Les départements les plus représentés sont **Paris (41 %)**, le **Val de Marne (15 %)** et la **Seine-Saint-Denis (9 %)**.



Répartition par département de domiciliation des inscrits au programme de Polaris 14 entre janvier et août 2025

Bien que le statut de demandeur d'asile soit une condition requise pour intégrer le parcours Polaris 14, quatre personnes avaient déjà obtenu le **statut de réfugié** entre leur inscription et le lancement du programme. La grande majorité des inscrits (86 %) étaient **engagés dans une procédure de demande d'asile** au moment de leur entrée, que ce soit en procédure normale, accélérée ou de réexamen. Les 9 % restants étaient des personnes sous **procédure Dublin***, en attente d'un transfert vers une procédure normale ou accélérée.

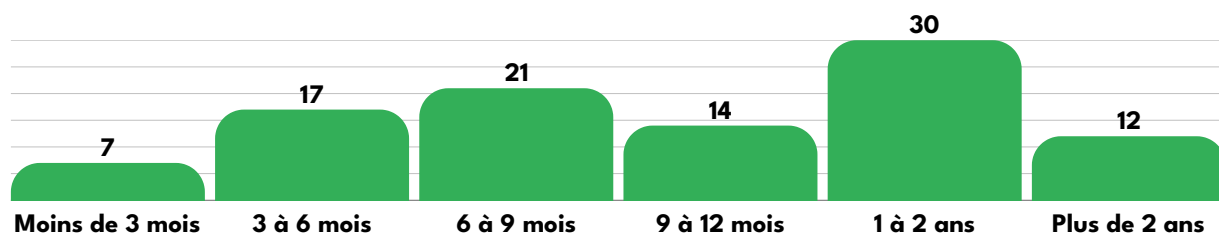


Situation administrative des inscrits au programme de Polaris entre janvier et août 2025

*Procédure Dublin : Il s'agit d'un mécanisme européen qui détermine quel pays de l'Union européenne est responsable du traitement de la demande d'asile. Tant que ce pays n'a pas été officiellement désigné ou que le transfert n'a pas eu lieu, le demandeur ne peut pas entamer une procédure classique en France.



Temps écoulé entre l'arrivée en France et l'inscription au programme de Polaris 14

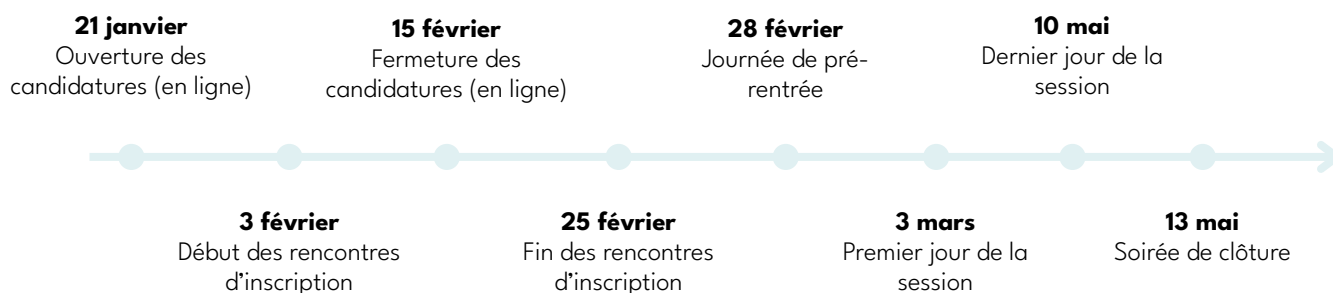


Un peu moins d'une personne sur deux s'inscrivant chez Polaris 14 entre janvier et août 2025 était présente **en France depuis moins d'un an (45 %)** et, de fait, généralement au **début de leur demande d'asile**. On note d'ailleurs que près de **20 %** de l'ensemble des inscrits sont arrivés depuis **moins de six mois**.

Cela montre tout l'intérêt d'un accompagnement dès l'arrivée : pour poser des bases solides, bien comprendre les démarches souvent longues à venir, et offrir un cadre rassurant et structurant.

Le programme collectif

Organisé sur une période de 10 semaines de cours et d'atelier, la (seule) session ayant eu lieu entre janvier et août 2025 s'est tenu du **3 mars au 10 mai**.



Contraints par un déménagement fin juin, cette session s'est avérée être exceptionnelle à la fois par le nombre d'inscrit·e·s, d'ateliers proposés et de bénévoles mobilisés. Organisée essentiellement dans nos locaux aux Amarres (13e) et la Maison des Réfugiés (19e), cette session a permis de conclure en beauté nos 4 années de présences aux Amarres.

Ateliers socioprofessionnels

96

ateliers animés

89

partici-pant·e·s*

8

bénévoles mobilisé·e·s

Avec un record de bénévoles mobilisés (38) sur la session, tous les ateliers ont pu tous se tenir et le nombre total de personnes ayant participé au programme entre mars et mai 2025 est de 113.

Cours de français

170

cours animés

51

partici-pant·e·s*

22

bénévoles mobilisé·e·s

La moitié (50,4%) des 113 participants à la session ont suivi les cours de français.

Atelier numériques

46

ateliers animés

33

partici-pant·e·s*

8

bénévoles mobilisé·e·s

La première session de 2025 est aussi la première session d'**expérimentation de notre nouvelle répartition des niveaux des cours de FLE** passant de A1 et A2 à A1.1, A1.2, A2.1 et A2.2.

* Une personne « assidue » ou « participante » est définie comme quelqu'un ayant suivi plus de la moitié du programme et étant resté jusqu'à la fin.

L'accompagnement individuel

Un accompagnement centré sur le projet professionnel

L'accompagnement constitue le cœur de l'action de Polaris 14. Il est proposé aux participants à l'issue des **10 semaines d'ateliers socioprofessionnels**, lorsque ceux-ci souhaitent bénéficier d'un suivi plus individualisé dans la construction de leur projet.

Depuis sa création, l'association développe un accompagnement centré sur **l'insertion socioprofessionnelle**. L'objectif est d'aider chaque participant à définir et mettre en œuvre un projet réaliste et cohérent, en mobilisant les ressources nécessaires à son accès à **l'emploi, la formation et l'autonomie**.

Une approche globale des parcours

Au fil des années, l'expérience de terrain a montré que **de nombreux freins à l'insertion dépassent la seule question professionnelle**. Les difficultés administratives, les conséquences de l'exil, les problématiques de santé mentale ou encore les enjeux liés à la procédure d'asile peuvent avoir un impact déterminant sur la capacité des personnes à se projeter dans leur avenir.

Afin de mieux répondre à ces besoins, Polaris poursuit depuis plusieurs années un **élargissement progressif de son champ d'intervention**.

Cette évolution s'est notamment concrétisée début 2025 par la création du **Pôle Santé Mentale**, qui propose des consultations psychologiques, des groupes de parole et des actions de psychoéducation, ainsi que par la création durant l'été 2025 du **Pôle Asile**, destiné à accompagner les participants dans la préparation de leur entretien à l'OFPPRA ou de leur audience devant la CNDA.

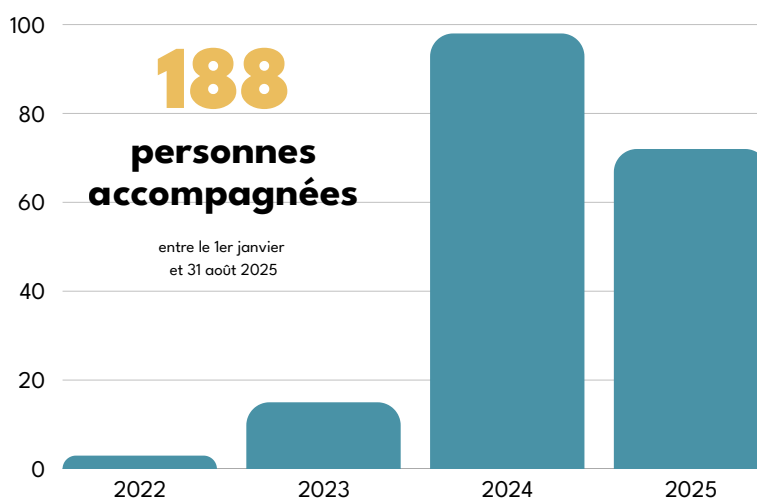
Un accompagnement dans la durée

L'accompagnement proposé par Polaris 14 ne s'inscrit pas dans une durée prédéfinie. Il peut débuter dès les premières étapes de la **demande d'asile** et se poursuivre après l'obtention d'un **titre de séjour**, afin de faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun, à l'emploi, à la formation et à l'autonomie.

Cette continuité permet d'accompagner les personnes à travers les différentes étapes de leur parcours, en tenant compte des évolutions de leur situation et de leurs besoins.

Le rythme de l'accompagnement est volontairement **adaptable**. Certains participants nécessitent un suivi régulier sur plusieurs mois, tandis que d'autres sollicitent ponctuellement l'association lorsqu'ils rencontrent une difficulté ou souhaitent être accompagnés dans une démarche particulière. Il y a donc pour l'équipe chargée d'accompagnement un enjeu de priorisation et d'adaptation aux besoins.

L'accompagnement proposé par Polaris 14 s'inscrivant sur la durée, les personnes **accompagnées entre janvier et août 2025** peuvent avoir **rejoint le programme depuis plusieurs mois ou années**. Les personnes considérées comme accompagnées sont les participants ayant bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement individuel sur la période.



Répartition des personnes accompagnées entre janv. et août 2025 par l'année où elles ont rejoint programme collectif de Polaris 14.

Des outils au service de la qualité de l'accompagnement

Afin de garantir la qualité et la continuité de l'accompagnement, Polaris 14 s'appuie sur un **outil de suivi des parcours** permettant de centraliser les informations relatives aux participants, aux actions réalisées et aux orientations proposées.

Fin 2024, cet outil a fait l'objet d'une refonte importante avec la mise en place d'une interface plus ergonomique et mieux adaptée aux pratiques des chargés d'accompagnement. Cette évolution a permis de faciliter le suivi des situations, d'améliorer la circulation de l'information au sein de l'équipe et de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé.

Ce chantier s'inscrit dans une démarche d'**amélioration continue**, qui se poursuivra dans les années à venir afin d'adapter les outils de l'association à l'évolution des besoins des participants et des équipes.



Des parcours qui se concrétisent

L'ensemble des participants entrent dans le parcours Polaris en situation de demande d'asile. La demande d'asile peut aboutir à deux résultats : l'obtention d'une protection internationale (BPI) ou le rejet de la demande (débouté).

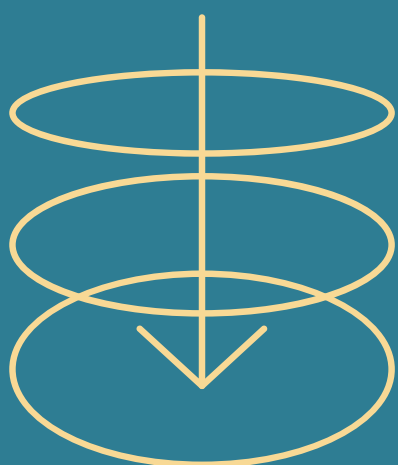
Parmi les 188 personnes accompagnées, à la fin de la période, **37%** étaient **toujours en demande d'asile**, **52%** ont vu **accordé une protection** et **9%** ont vu leur **demande d'asile rejetée**.



Situation administrative des personnes accompagnées sur la période au 31 août 2025

Pour Polaris 14, une des manières de mesurer en quoi l'accompagnement durant la procédure d'asile facilite l'accès à l'emploi et la formation revient à observer le délai qui s'écoule entre la reconnaissance de la protection et l'accès à un premier emploi ou à une formation professionnelle. Ainsi, nous observons que **sur les 18 personnes BPI depuis plus d'un an, 16 ont intégré un emploi ou une formation dans les 12 mois** suivant l'obtention de leur titre de séjour. En cumulant les données collectées chez les personnes BPI depuis plus de 6 mois, nous atteignons un **taux de sortie positive (en emploi ou formation) de 53% en 6 mois et de 85% en 12 mois**.





Les actions menées sur la période janv. - août 2025 (2)



Actions et projets développés

Le pôle Santé Mentale

L'année 2025 a débuté avec une évolution importante au sein de l'association : l'union associative entre Polaris 14 et ETAPE avec la **création du pôle santé mentale**.

Cette création est la suite d'une **longue collaboration** entre les deux structures, convaincues de l'intrication entre l'insertion socio-professionnelle et la santé psychique du public exilé. Elle vient formaliser et renforcer des pratiques déjà à l'œuvre sur le terrain, notamment à la Maison des réfugiés où les professionnels des différentes structures se sont rencontrés en 2019.

L'équipe du pôle santé mentale regroupe une psychologue à temps partiel et deux stagiaires psychologues en Master 2. Ce pôle est composé de trois axes d'interventions :

- le soutien des participants de Polaris 14
- l'intervention auprès de personnes exilées dans des associations partenaires
- le soutien aux professionnels de l'insertion.



Equipe P14 en Fév. 2025 pour l'arrivée de Maude dans l'équipe



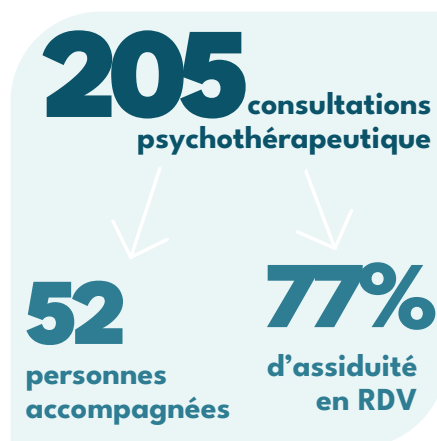
Actions au sein des activités de Polaris 14

Dès le démarrage du programme, le pôle santé mentale est présenté aux participants, notamment lors de la réunion de pré-rentrée. Les participants peuvent ainsi **solliciter la psychologue** pour des consultations psychothérapeutiques individuelles.

Des **groupes de parole et des ateliers de psychoéducation** sont proposés dans le programme d'ateliers collectifs. Ces activités abordent des thèmes spécifiques aux temps forts de la demande d'asile, tels que la gestion du stress avant l'entretien OFPRA ou l'audience CNDA, mais aussi des sujets plus transversaux sur les émotions, la confiance en soi ou les relations sociales. L'équipe propose des espaces de soutien et d'échanges et transmet des outils de stabilisation émotionnelle que les participant-e-s peuvent s'approprier (techniques d'ancrage, cohérence cardiaque, etc.). La participation à ces temps reste libre et volontaire.



Support physique d'expression des émotions utilisés dans les groupes de parole



Actions « hors des murs »

En complément des actions internes, nous proposons des **ateliers de sensibilisation à la santé mentale** à destination du public exilé dans d'autres associations partenaires qui proposent des programmes d'insertion (KODIKO, Abajad, Programme Levier). Ces temps visent à proposer des espaces d'échanges autour des représentations du public sur leur santé mentale, leurs ressources et leurs connaissances quant au système de soins. C'est aussi un espace où peut émerger une demande de suivi individuel et qui nous permet d'orienter vers des soins adaptés de secteur. En 2025, nous avons également maintenu nos actions de psychoéducation au sein du consortium inter-associatif Point virgule.

Nous avons également développé des temps d'Analyse des Pratiques (GAPP) avec l'équipe THSN de La Ruche et des groupes de discussion pour les accueillants du dispositif d'hébergement solidaire J'accueille.



Les activités complémentaires

En parallèle du programme d'ateliers collectifs de Polaris 14 mais aussi après avoir suivi ce dernier, les participant.e.s ont la possibilité de participer aux activités complémentaires que nous proposons. En utilisant des groupes WhatsApp dédiés à la diffusion d'information ainsi que par le biais d'une newsletter nous les informons des différentes activités que nous organisons. Il existe deux types distincts d'activités :

- les activités socioculturelles
- les ateliers complémentaires

Activités socioculturelles

Animés essentiellement par des bénévoles, ces activités ont pour objectif de proposer une grande diversité de sorties et ateliers aux participant.e.s de Polaris 14. Que ce soit une idée proposée par les participant.e.s, les bénévoles, des partenaires ou l'équipe, nous essayons de proposer des activités différentes chaque semaine voire plusieurs fois par semaines.

44 activités socioculturelles

entre 1er janvier et 31 août 2025

304 inscriptions

109

participant.e.s différent.e.s

7 activités en moyenne par participant.e.s

15 bénévoles mobilisé.e.s

3

activités animées en moyenne par bénévole



Atelier artistique



Visite de monument



Visite de musée



Match de foot

Ateliers complémentaires

Organisés par l'équipe salariées et les services civiques, ces différents ateliers ont pour objectifs d'acquérir des nouvelles connaissances utiles dans le parcours d'intégration des personnes. Ces ateliers peuvent être thématiques comme : la Démocratie et la Ve république, la géographie de la France, les démarches administratives, les inscriptions universitaires, etc. Ces ateliers peuvent également être conçus en partenariat avec des structures partenaires (centre de formation, entreprises, etc.) et s'organiser en visite ou découverte métier.

Dans une démarche d'ouverture pour nos participant.e.s nous essayons de proposer une certaine diversité d'ateliers sur les thématiques ou les métiers visés. En revanche, notre public étant majoritairement constitué de personnes en demande d'asile, la visite de centre de formations ou d'entreprises peut s'avérer frustrante car inaccessible dans l'immédiat.

37 ateliers complémentaires

entre 1er janvier et 31 août 2025

84 participant·e·s différent·e·s

activités
«Hors des murs»

7

Découverte formation
commis de cuisine



Visite du Orange Digital Center

Découverte formation paysagiste



Événements

Entre janvier et août 2025, l'association Polaris 14 a participé et a été organisatrice d'événements divers. A travers ces événements, Polaris 14 a pour mission d'améliorer la visibilité de l'association ainsi que d'échanger avec d'autres structures, publics exilés, bénévoles, etc.

Avril 2025

Séminaire Point Virgule porté par Polaris : Santé Mentale et Insertion Professionnelle

Mai 2025

Soirée de clôture de la Session 1 de 2025

Mai 2025

Soirée de restitution du 5e programme Point Virgule

Mai 2025

Présence et stand lors du 2e Forum pour l'insertion professionnelle des réfugiés

Juin 2025

Stand au village des associations lors des Solidays



 Solidays



 Soirée de clôture de la session 1 de 2025

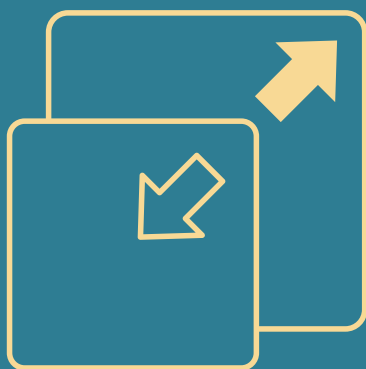


 Restitution PV5

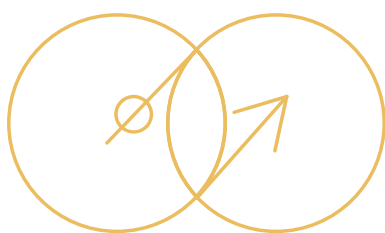
Les activités récurrentes qu'organise Polaris 14 sont les « **Apéro Polaris** » et les **Soirées de Clôture**.

Les « Apéro Polaris » sont dédiés à la communauté des ancien·nes, actuel·les et futur·es bénévoles de l'association, mais aussi aux ami·es, voisin·es et à toutes les personnes qui s'engagent, de près ou de loin, aux côtés de l'association ou se reconnaissent dans ses valeurs. Ces « Apéro Polaris » sont l'occasion de se retrouver **chaque premier jeudi du mois** pour faire connaissance, échanger et partager un moment plus informel. Ces événements sont porteurs de sens et nous permettent de maintenir le lien avec celles et ceux qui font vivre Polaris 14.

À l'issue de chaque cycle d'ateliers, nous organisons une Soirée de Clôture. Plus qu'un simple moment de convivialité, ces soirées constituent également une étape importante pour nos participant·es, qui sont invité·es à **présenter leur projet professionnel** devant l'ensemble des personnes présentes. Point d'orgue des 10 semaines d'ateliers socioprofessionnels, elles leur offrent l'occasion de présenter leur projet et d'expliquer comment elles et ils envisagent de le concrétiser. Lors de la soirée de clôture, l'ensemble des participant·es et des bénévoles mobilisé·es sur la session est mis à l'honneur. La soirée se conclut toujours par un repas préparé par l'équipe de Polaris 14 et ses participant·es, offert à toutes et à tous.



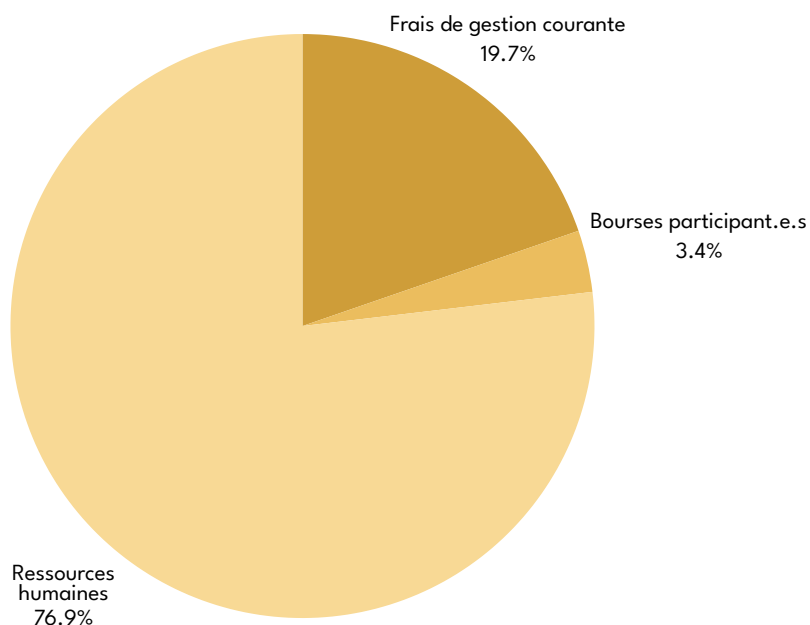
Bilan financier



Dépenses et Recettes

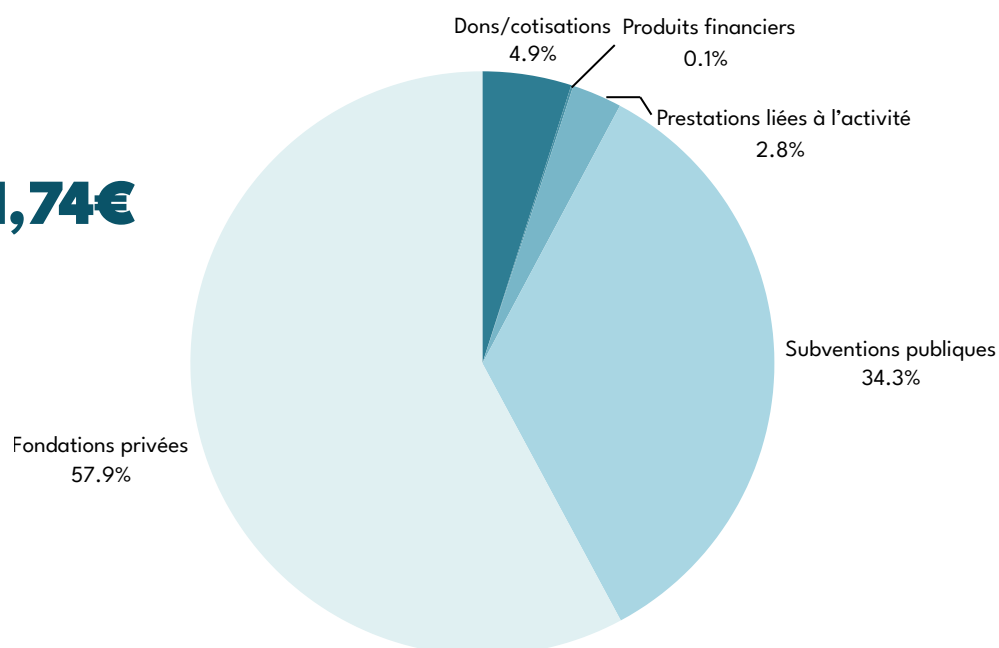
Dépenses

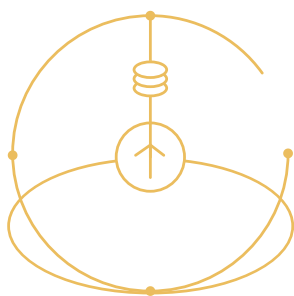
137 304,58



Recettes

141 721,74€





Annexes - Bilan Polaris 14

Période du 01/01/2025 au 31/08/2025

Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/08/2025	Net au 31/12/2024
ACTIF CIRCULANT				
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
512001 - Banques - Compte chèque	36 302,98		36 302,98	20 628,27
512002 - Banques - Livret Migration	283,54		283,54	10 283,54
512003 - Banques - Parts sociales	7 994,00		7 994,00	7 994,00
Total actif circulant	44 580,52		44 580,52	38 905,81
Total Actif	44 580,52		44 580,52	38 905,81

Passif

	Net au 31/08/2025	Net au 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	66 391,50	58 579,00
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-31 155,66	-31 155,66
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	4 417,16	7 812,50
Total capitaux propres	39 653,00	35 235,84
DETTES		
TIERS		
Fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	4 927,52	3 669,97
Total dettes	4 927,52	3 669,97
Total Passif	44 580,52	38 905,81

Compte de résultat

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
706000 - Ventes de prestations de services	3 920,00	2 609,00
708000 - Produits des activités annexes	0,00	38,30
740100 - Subventions d'exploitation - État	0,00	15 000,00
740200 - Subventions d'exploitation - Conseil Régional	4 056,66	27 483,34
740300 - Subventions d'exploitation - Conseil Départemental	41 000,00	0,00
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	0,00	25 000,00
740600 - Subventions d'exploitation - Autres	3 600,00	0,00
754000 - Dons et Collectes	6 977,21	12 824,00
754200 - Mécénats	82 000,00	72 100,00
758000 - Produits divers de gestion courante	0,00	20,00
781500 - Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	0,00	1 707,76
Total	141 553,87	156 782,40
CHARGES D'EXPLOITATION		
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	-526,06	-255,76
603100 - Variation des stocks de matières premières (et fournitures)	-7,75	0,00
604000 - Achats d'études et prestations de services	-14 839,93	-13 382,40
605000 - Achats de matériel (>600€)	-754,38	0,00
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-1 256,29	-1 314,08
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-483,62	-270,77
613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	-12 419,79	-12 724,06
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-117,86	-127,73
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-240,00	0,00
625700 - Réceptions	-125,70	-1 452,17
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-1 258,44	-1 388,47
627000 - Services bancaires et assimilés	-133,30	-272,01
628000 - Services extérieurs, frais divers (ex: journée de formation)	-985,00	-1 970,00
628100 - Cotisations (liées à l'activité économique)	-176,40	-959,66
641000 - Rémunérations du personnel	-61 488,21	-71 998,96
645100 - Cotisations à l'URSSAF	-34 673,00	-42 065,00
645200 - Cotisations aux mutuelles	-488,00	-150,47
648000 - Autres frais de personnel	-5 273,85	-230,03

	PERIODE EN COURS	N-1
657100 - Bourses accordées aux usagers	-2 057,00	-610,00
Total	-137 304,58	-149 171,57
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 249,29	7 610,83
PRODUITS FINANCIERS		
760000 - Produits financiers	167,87	201,67
Total	167,87	201,67
CHARGES FINANCIERES		
Total	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	167,87	201,67
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		
Total	0,00	0,00
AUTRES CHARGES		
Total	0,00	0,00
RESULTAT AUTRES PRODUITS ET CHARGES	0,00	0,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Total	0,00	0,00
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Total	0,00	0,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0,00	0,00
Total	4 417,16	7 812,50



JUIN 2026